

6.—Composition de la dette globale de tous les gouvernements, 1948 et 1949—fin

Détail	Fédérale	Provinciale	Municipale ¹	Totale	Moins dette intergouvernementale	Dette gouvernementale réunie
1949						
Dette directe—						
Dette fondée.....	13,750,135	1,955,095	1,066,284	16,771,514	8,141	16,763,373
Moins fonds d'amortissement.....	17,203	343,986	138,803	499,992	—	499,992
Dette fondée nette.....	10,732,932	1,611,109	927,481	16,271,522	8,141	16,263,381
Bons du Trésor.....	1,300,000 ²	133,083	1,802	1,434,885	95,204	1,339,681
Dépôts d'épargne.....	38,755	68,991	—	107,746	—	107,746
Emprunts temporaires.....	—	9,998	77,898	87,896	—	87,896
Autre passif direct.....	2,227,977 ³	118,760	121,745	2,468,482	95,721	2,372,761
Total, dette directe (moins fonds d'amortissement).....	17,299,664	1,941,941	1,128,926	20,370,531	199,066	20,171,465
Dette indirecte—						
Obligations garanties.....	676,728 ⁴	81,506	58,110	1,416,344	11,138	1,405,206
Moins fonds d'amortissement.....	17,189 ⁵	3,625	11,861	32,675	2,937	29,738
Obligations garanties nettes.....	659,539	677,881	46,249	1,383,669	8,201	1,375,468
Emprunts (loi de 1938 pour favoriser les améliorations municipales).....	—	4,470	—	4,470	4,470	—
Emprunts bancaires garantis et autre passif indirect.....	70,217 ⁶	55,519	—	125,736	9,229	116,507
Total dette indirecte (moins fonds d'amortissement).....	729,756	737,870	46,249	1,513,875	21,900	1,491,975
Total général, 1949.	18,029,420	2,679,811	1,175,175	21,884,406	220,966	21,663,440

¹ Comprend des estimations dans le cas du Québec. ² Comprend \$100,000,000 de certificats de dépôt et \$750,000,000 de billets à six mois. ³ Ne comprend pas les comptes des dettes provinciales. ⁴ Comprend les émissions garanties et non garanties des chemins de fer Nationaux au 31 mars, fin de l'année financière fédérale. ⁵ Comprend les revenus provenant des ventes de propriétés hypothéquées détenues par les chemins de fer Nationaux. ⁶ Ne comprend pas le passif éventuel en rapport avec la garantie fédérale des dépôts maintenus par les banques à charte à la Banque du Canada, diverses garanties dont les montants ne sont pas définitivement arrêtés ou sont indéterminés à la fin de l'année financière et le passif éventuel des chemins de fer Nationaux.

Section 2.—Finances fédérales*

Un précis historique des finances publiques, depuis le régime français jusqu'au début de la Première Guerre mondiale, a paru aux pp. 756-757 de l'*Annuaire* de 1941, tandis que l'exposé détaillé des changements apportés aux impôts de 1914 à 1938 est fait dans l'*Annuaire* à compter de l'édition de 1926. Un aperçu du financement de l'effort de guerre canadien, y compris les changements les plus importants apportés au régime de l'impôt durant les années 1939 à 1945, a paru dans l'édition de 1945, pp. 958-963. Les budgets des années financières de 1945-1946 à 1950-1951 ont paru dans les éditions antérieures au présent *Annuaire*, à compter de celle de 1946. Le sommaire suivant donne les principaux changements apportés depuis la guerre.

Finances fédérales après la guerre.—Au lendemain de la victoire remportée en Europe, mai 1945, les problèmes qui ont retenu l'attention se rattachaient au passage de l'économie du temps de guerre à la production civile, alors même que se poursuivait la guerre avec le Japon. Afin d'encourager, de faciliter et de hâter la

* Révisé, sauf indication contraire, sous la direction de W. C. Clark, C.M.G., sous-ministre des Finances, Ottawa.